

Règlement de participation

Scène ouverte humour

Samedi 12 février 2022

Dans le cadre de la saison culturelle du Château, la Communauté de Communes des 4B Sud Charente (CdC4B) met en place une scène ouverte humour le 12 février 2022.

Article 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La scène ouverte s'adresse aux amateurs, artistes en voie de professionnalisation et professionnels, sans limite d'âge.

L'inscription est gratuite.

Aucune demande de rémunération ni de défraiement ne sera prise en compte.

Date limite d'envoi de la candidature : dimanche 23 janvier 2022.

Article 2 : MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour participer, les artistes doivent renseigner la fiche d'inscription et envoyer, au plus tard le 23 janvier 2022 :

- La fiche d'inscription
- Un DVD ou lien vidéo de 5 à 15 min d'extrait(s) maximum. Les DVD contenant le ou les extraits ne seront pas retournés à leur propriétaire
- Une fiche technique et un plan de scène,
- Une autorisation parentale pour les mineurs. Les candidats mineurs doivent obligatoirement fournir une attestation les autorisant à participer à la scène ouverte humour, datée et signée par le détenteur de l'autorité parentale.

Par courrier : Service culturel - Dispositif « Scène Ouverte Humour » - Place de Verdun
– 16360 Barbezieux-Saint-Hilaire

Par mail : sceneouverte@cdc4b.com

Article 3 : PRESÉLECTION DES CANDIDATS

Après réception des dossiers complets et écoute des extraits envoyés par les candidats, un jury sélectionnera, sur critères qualitatifs, 4 à 5 artistes / compagnies qui seront invités à participer à la scène ouverte humour samedi 12 février 2022.

Les artistes / compagnies sélectionnés seront informés durant entre le 31 janvier et le 2 février 2022.

Article 4 : MONTAGE / DÉMONTAGE

L'artiste sélectionné s'engage à se rendre disponible pour l'installation et la désinstallation de l'espace, en lien avec le régisseur du Château. Les artistes doivent apporter leur propre matériel dont ils ont l'entière responsabilité. L'organisateur met à disposition des artistes l'ensemble du matériel de sonorisation et d'éclairage nécessaire et s'engage à respecter au mieux la fiche technique fournie par l'artiste/compagnie. Elle met à disposition un régisseur, disponible pour sonoriser la prestation.

Article 5 : REPRÉSENTATION

L'artiste ou compagnie sélectionnée jouera environ 15 minutes sur la scène du théâtre du Château ou dans un autre lieu du territoire de la CdC4B, le samedi 12 février 2022. Cette représentation pourrait avoir lieu sous un format vidéo si le contexte sanitaire ne permettait pas la venue du public dans les meilleures conditions.

Il n'y aura pas de rappel pour les artistes.

Les éventuels droits d'auteur sont à la charge des participants.

Article 6 : SELECTION

Le jury attribuera une note sur 10 à chaque artiste en fonction des critères suivants :

- Qualité de l'interprétation : 4
- Originalité/Créativité : 3
- Présence scénique : 3

Chaque personne du public sera également invitée à donner 1 voix à son artiste favori.

Article 7 : ASSURANCES

L'artiste ou compagnie sélectionnée déclare avoir souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile, nécessaire à la couverture de tout dommage corporel ou matériel causé accidentellement à des tiers durant sa prestation. Le matériel de l'artiste est placé sous son entière responsabilité. Il s'engage à n'engager aucune poursuite à l'encontre de l'organisateur en cas de perte, vol ou dégradation.

Article 7 : COMMUNICATION / DROITS

Les artistes participants autorisent la CdC4B à filmer et/ou prendre des photographies de leur représentation. Ils acceptent la mise en ligne d'articles, photos et vidéo les concernant sur divers supports de communication (affiches, flyers, sites Internet, réseaux sociaux...) pour promouvoir l'événement. Les extraits enregistrés par la CdC4B seront conservés.

Article 8 : VAINQUEUR

L'artiste vainqueur sera accompagné :

- soit via un accueil en résidence, dans le cadre de la saison 2022 / 2023 du Théâtre du Château
- soit par la programmation de tout ou partie de son spectacle, dans le cadre de la saison 2022 / 2023 du Théâtre du Château.

FICHE d'INSCRIPTION
Scène ouverte « Humour »

RÉFÉRENT (Personne prenant la responsabilité de l'inscription)

Nom :

.....

Prénom :

Date de naissance :/...../..... (Pour les mineurs, renseigner la feuille « Autorisation parentale »)

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Courriel :

PRÉSENTATION DE L'ARTISTE OU DE LA COMPAGNIE Nom et courte
présentation

.....

.....

.....

.....

.....

Date de création de la compagnie :/...../.....

STATUT : amateur artiste professionnel artiste en voie de professionnalisation

Nombre total de comédiens :

Noms, Prénoms, Téléphones :

Matériels utilisés :

.....

.....

.....

Site Internet (ou page Facebook, liens YouTube, Sound cloud, etc.) :

.....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter le contenu.

Date et signature :

AUTORISATION PARENTALE
Scène ouverte « Humour »

Je, soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Père Mère Tuteur légal autorise l'enfant :

Nom :

Prénom :

A participer à la scène ouverte « humour » organisée le samedi 12 février 2022 par la CdC4B dans le cadre de la saison culturelle du Théâtre du Château (Barbezieux-Saint-Hilaire).

Le samedi 12 février 2022

- J'accepte que la CdC4B prenne des photos ou filme pendant la prestation
- Je n'accepte pas que la CdC4B prenne des photos ou filme pendant la prestation

Signature :

> Tout dossier incomplet ne pourra être présenté au jury.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : Service culturel – CdC4B : 05.45.78.32.02
sceneouverte@cdc4b.com